

Conditions d'utilisation de Paiements sur site marchand Pro et du Terminal virtuel

Dernière mise à jour : 20 septembre 2017

 [Imprimer](#)  [Télécharger le PDF](#)

Les présentes Conditions d'utilisation des Paiements sur site marchand Pro et du Terminal virtuel (« **Contrat PayPal Pro/TV** ») constituent un contrat conclu entre vous (le « **marchand** ») et PayPal CA Limited et régissent l'utilisation des produits suivants : Paiements PayPal avancés, Paiements sur site marchand Pro et Terminal virtuel (les « **produits** »). Chacun des Produits comprend les Services PayPal énumérés dans le présent Contrat PayPal Pro/TV et décrits sur notre site. Vous devez lire et accepter les modalités du présent Contrat Pro/TV. En utilisant l'un des produits, vous acceptez de respecter toutes les modalités du Contrat PayPal Pro/TV. Vous devez donc les lire attentivement.

Le présent Contrat PayPal Pro/TV s'applique en sus des Conditions d'utilisation de PayPal et des autres contrats que vous avez conclus avec PayPal (collectivement, les « **Contrats PayPal** ») pour l'utilisation des Services PayPal par l'intermédiaire des produits. En cas de contradiction entre les dispositions des Conditions d'utilisation PayPal et celles du présent Contrat Pro/TV, les dispositions du présent Contrat Pro/TV prévaudront pour l'utilisation des Services PayPal par l'intermédiaire d'un Produit, à l'exception de Paiement express. Les dispositions des Conditions d'utilisation PayPal prévaudront pour toute contradiction concernant Paiement express.

Le présent Contrat Pro/TV peut à tout moment être modifié par la publication d'une version révisée sur notre site. La version révisée entrera en vigueur à la date de sa publication, sauf indication contraire. Si nous modifions le Contrat PayPal Pro/TV d'une manière qui diminue vos droits ou augmente vos responsabilités, nous vous en informons avec un préavis de 30 jours. Si nous augmentons les frais ou présentons de nouveaux frais qui s'appliquent à vous, nous vous en informons avec un préavis de 90 jours. Ces préavis sont publiés sur la page « **Mises à jour du règlement** » de notre site. Si vous souhaitez recevoir une notification par courriel lors des mises à jour du règlement, connectez-vous à votre compte PayPal et sélectionnez l'option correspondante sous Mon compte > Préférences > Informations personnelles > Notifications. Vous pouvez mettre fin à votre relation avec nous à tout moment, sans frais ni pénalités, en fermant votre compte.

1. Autorisation liée au rapport de solvabilité.

Vous comprenez et acceptez d'autoriser PayPal à obtenir votre rapport de solvabilité personnel auprès d'une agence d'évaluation du crédit aux fins de traitement de la présente demande pour les Services PayPal. Vous comprenez en outre que vous acceptez d'autoriser PayPal à se procurer régulièrement votre rapport de solvabilité à des fins de vérification de compte dans le cadre du présent Contrat Pro/TV. Vous avez le droit de vérifier et de faire corriger, le cas échéant, votre rapport de solvabilité en communiquant avec l'agence d'évaluation du crédit.

2. Commissions.

Toutes les commissions sont en dollars canadiens sauf mention contraire. Les tarifs applicables aux transactions par Paiement express que vous effectuez par l'intermédiaire d'un Produit sont décrits dans les Conditions d'utilisation de PayPal.

a. Frais mensuels des produits.

Produit	Frais mensuels
Paiements PayPal avancés	10 \$
Paiements PayPal Pro	35 \$
Paiements sur site marchand Pro	35 \$
Terminal virtuel uniquement	35 \$

b. Commissions sur transactions. Les commissions sur les transactions sont exprimées sous la forme d'un pourcentage du montant du paiement, auquel s'ajoute un montant fixe.

Services PayPal	Commissions	Produits offrant le Service
Paiements directs*	<u>Volume de ventes mensuel</u> 0,01 \$ à 3 000,00 \$ <u>Commission</u> 2,9 % + 0,30 \$ 3 000,01 \$ à 12 000,00 \$ 2,5 % + 0,30 \$ † 12 000,01 \$ ou plus 2,2 % + 0,30 \$	Paiements PayPal avancés Paiements PayPal Pro, Paiements sur site marchand Pro
Paiement express	Les frais de paiement pour règlement décrits dans les Conditions d'utilisation de PayPal s'appliquent.	Paiements PayPal avancés Paiements PayPal

			Pro, Paiements sur site marchand Pro
Terminal virtuel*	<u>Volume de ventes mensuel</u> 0,01 - 3 000,00 \$ 3 000,01 - 12 000,00 \$ 12 000,01 \$ ou plus	<u>Commission</u> 3,1 % + 0,30 \$ 2,7 % + 0,30 \$ † 2,4 % + 0,30 \$ †	Paiements PayPal Pro, Paiements sur site marchand Pro, Terminal virtuel (uniquement)
Paiements directs American Express et paiements avec le Terminal virtuel	La commission sur transaction de Payflow Link stipulée dans les Conditions d'utilisation des services de la passerelle Payflow s'applique.		
Si vous êtes une association caritative enregistrée auprès de l'ARC :			
Paiements directs	<u>Commission</u> 2,2 % + 0,30 \$		Paiements avancés, Paiements sur site marchand Pro, Paiements Payflow Pro
Terminal virtuel	<u>Commission</u> 2,4 % + 0,30 \$		Paiements avancés, Paiements sur site marchand Pro, Paiements Payflow Pro, Terminal virtuel (uniquement)
* À l'exception des Paiements directs et des Paiements Terminal virtuel lors de l'utilisation d'une carte American Express. † Vous devez remplir une demande d'inscription et recevoir l'approbation de PayPal pour bénéficier de ces tarifs. Une fois l'approbation obtenue, le taux est calculé à partir du volume de vos ventes pour le mois précédent.			

Les commissions sur transactions suivantes s'appliquent aux paiements effectués avec American Express :

Paiements American Express	Commission
Paiements directs	3,5 %
Paiements par Terminal virtuel.	3,5 %

- c. Les commissions sur transactions décrites au paragraphe 2(b) s'appliquent aux paiements que vous recevez en dollars canadiens. Si un paiement est reçu dans une devise autre que le dollar canadien, les commissions indiquées précédemment seront prélevées en appliquant la modification suivante : la commission fixe de 0,30 \$ CAD est remplacée par la commission fixe de la devise de paiement indiquée ci-dessous.

Devise	Commission fixe	Devise	Commission fixe
Dollar australien :	0,30 \$ AUD	Couronne norvégienne :	2,80 NOK
Couronne tchèque :	10,00 CZK	Zloty polonais :	1,35 PLN
Couronne danoise :	2,60 DKK	Dollar de Singapour :	0,50 SGD
Euro :	0,35 EUR	Couronne suédoise :	3,25 SEK
Forint hongrois :	90 HUF	Franc suisse :	0,55 CHF
Yen japonais :	40 ¥ JPY	Livre sterling (Royaume-Uni) :	0,20 £ GBP
Dollar néo-zélandais :	0,45 NZD	Dollar américain :	0,30 \$ USD

- d. Services facultatifs. Si vous choisissez d'utiliser l'un des Services PayPal facultatifs proposés ci-dessous, les frais suivants s'appliquent.

Service	Commission	Produits offrant le Service
Facturation récurrente	Les commissions sur les transactions standard s'appliquent	Paiements PayPal avancés Paiements PayPal Pro
Service de protection avancée contre la fraude	Frais mensuels : 10 \$ Par transaction : 0,05 \$**	Paiements PayPal avancés Paiements PayPal Pro

Paiements récurrents	Les commissions sur les transactions standard s'appliquent	Paiements sur site marchand Pro, Terminal virtuel (uniquement)
Filtres avancés de protection contre la fraude	Frais mensuels : 20 \$ Par transaction : 0,05 \$**	Paiements sur site marchand Pro, Terminal virtuel (uniquement)
* Frais pour les nouveaux clients en vigueur à compter du 17 octobre 2013. Les clients existants souhaitant bénéficier de ces tarifs sont invités à communiquer avec le Service clientèle de PayPal s'ils utilisent Paiements PayPal avancés ou Paiements PayPal Pro.		
** À l'exception des transactions par Paiement express.		

- e. Frais supplémentaires. Les frais supplémentaires suivants s'appliquent à tous les Produits liés à l'activité décrite.

Activité	Commission
Autorisation non collectée Pour chaque autorisation reçue mais non collectée par Paiement direct ou Terminal virtuel	0,30 \$ par autorisation non collectée
Transactions de vérification de carte* Ces frais s'appliqueront à chaque transaction d'autorisation d'une vérification de carte par Paiement direct ou	0,30 \$ par demande de vérification de Carte

Terminal virtuel. * Ces frais s'appliquent uniquement aux transactions effectuées avec les cartes Visa et MasterCard.	
Paiement transfrontalier Réception de paiements provenant d'acheteurs hors du Canada.	1,0 % (en plus de la commission sur transaction pour les ventes à l'international (en dehors des États-Unis)) 0,8 % (ajoutés à la commission sur transaction pour les ventes aux États-Unis)
Remboursement La part fixe de la commission sur transaction sera déduite de votre compte au moment du remboursement, en plus du montant intégral du paiement remboursé à l'acheteur.	Part fixe de la commission sur la transaction initiale. (La commission fixe dépend de la devise du paiement; si celui-ci a été effectué en dollars canadiens (CAD), la commission sur le remboursement est de 0,30 CAD.)
Non-utilisation du Paiement express S'applique à Paiements PayPal avancés, Paiements PayPal Pro et Paiements sur site marchand Pro – Consultez le paragraphe 2(h) pour plus de détails.	Jusqu'à 1,0 % (ajoutés aux commissions sur les transactions)
Facteurs de risque	Jusqu'à 5 %

<p>Si PayPal détermine que votre compte présente des facteurs de risque parmi ceux mentionnés au paragraphe 2(i).</p>	<p>(ajoutés aux commissions sur les transactions)</p>																										
<p>Conversion de devises</p> <p>Le taux de change est fixé par une institution financière et il est ajusté régulièrement en fonction des conditions du marché. Ces ajustements peuvent s'appliquer immédiatement et sans préavis.</p>	<p>2,5-% (ajouté au taux de change)</p>																										
<p>Opposition au paiement</p> <p>Les frais sont appliqués au moment de l'enregistrement de l'opposition au paiement et sont portés à votre compte dans la devise de la transaction.</p>	<table border="1" data-bbox="518 1094 1372 1877"> <thead> <tr> <th data-bbox="518 1094 943 1157">Devise</th><th data-bbox="943 1094 1372 1157">Frais d'opposition au paiement</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="518 1157 943 1220">Dollar australien :</td><td data-bbox="943 1157 1372 1220">22,00 \$ AUD</td></tr> <tr> <td data-bbox="518 1220 943 1284">Réal brésilien :</td><td data-bbox="943 1220 1372 1284">35,00 BRL</td></tr> <tr> <td data-bbox="518 1284 943 1347">Dollar canadien :</td><td data-bbox="943 1284 1372 1347">20 \$ CAD</td></tr> <tr> <td data-bbox="518 1347 943 1410">Couronne tchèque :</td><td data-bbox="943 1347 1372 1410">400,00 CZK</td></tr> <tr> <td data-bbox="518 1410 943 1474">Couronne danoise :</td><td data-bbox="943 1410 1372 1474">120,00 DKK</td></tr> <tr> <td data-bbox="518 1474 943 1537">Euro :</td><td data-bbox="943 1474 1372 1537">€1600 EUR</td></tr> <tr> <td data-bbox="518 1537 943 1600">Dollar de Hong Kong :</td><td data-bbox="943 1537 1372 1600">\$155,00 HKD</td></tr> <tr> <td data-bbox="518 1600 943 1664">Forint hongrois :</td><td data-bbox="943 1600 1372 1664">4325,00 HUF</td></tr> <tr> <td data-bbox="518 1664 943 1727">Shekel israélien :</td><td data-bbox="943 1664 1372 1727">75,00 ILS</td></tr> <tr> <td data-bbox="518 1727 943 1790">Yen japonais :</td><td data-bbox="943 1727 1372 1790">¥1,875.00 JPY</td></tr> <tr> <td data-bbox="518 1790 943 1854">Peso mexicain :</td><td data-bbox="943 1790 1372 1854">\$250,00 MXN</td></tr> <tr> <td data-bbox="518 1854 943 1877">Dollar néo-zélandais :</td><td data-bbox="943 1854 1372 1877">\$28,00 NZD</td></tr> </tbody> </table>	Devise	Frais d'opposition au paiement	Dollar australien :	22,00 \$ AUD	Réal brésilien :	35,00 BRL	Dollar canadien :	20 \$ CAD	Couronne tchèque :	400,00 CZK	Couronne danoise :	120,00 DKK	Euro :	€1600 EUR	Dollar de Hong Kong :	\$155,00 HKD	Forint hongrois :	4325,00 HUF	Shekel israélien :	75,00 ILS	Yen japonais :	¥1,875.00 JPY	Peso mexicain :	\$250,00 MXN	Dollar néo-zélandais :	\$28,00 NZD
Devise	Frais d'opposition au paiement																										
Dollar australien :	22,00 \$ AUD																										
Réal brésilien :	35,00 BRL																										
Dollar canadien :	20 \$ CAD																										
Couronne tchèque :	400,00 CZK																										
Couronne danoise :	120,00 DKK																										
Euro :	€1600 EUR																										
Dollar de Hong Kong :	\$155,00 HKD																										
Forint hongrois :	4325,00 HUF																										
Shekel israélien :	75,00 ILS																										
Yen japonais :	¥1,875.00 JPY																										
Peso mexicain :	\$250,00 MXN																										
Dollar néo-zélandais :	\$28,00 NZD																										

Couronne norvégienne :	125,00 NOK
Peso philippin :	900,00 PHP
Zloty polonais :	65,00 PLN
Rouble russe :	640 RUB
Dollar de Singapour :	\$28,00 SGD
Couronne suédoise :	150,00 SEK
Franc suisse :	22,00 CHF
Nouveau dollar taïwanais :	625,00 TWD
Baht thaïlandais :	650,00 THB
Livre sterling (Royaume-Uni) :	14,00 GBP
Dollar américain :	20,00 \$ USD

f. Conditions de paiement.

- i. Si vous utilisez Paiements PayPal avancés ou Paiements PayPal Pro, vous autorisez PayPal à porter sur la carte de crédit indiquée lors de votre inscription à ces Produits le montant des frais dus dans le cadre du présent Contrat PayPal Pro/TV. Si vous utilisez Paiements sur site marchand Pro et choisissez de faire porter les frais dans le cadre du présent Contrat PayPal Pro/TV à votre carte de crédit, les conditions du présent paragraphe s'appliquent.
 - ii. Si vous utilisez uniquement le Terminal virtuel, vous autorisez PayPal à débiter votre compte PayPal du montant des frais dus dans le cadre du présent Contrat PayPal Pro/TV. Si PayPal est dans l'impossibilité de débiter votre compte PayPal du montant des frais dus, PayPal est en droit de résilier votre utilisation des Services PayPal sous 30 jours à compter de la date à laquelle les frais étaient dus, et vous restez dans l'obligation de verser à PayPal tout montant impayé. Si vous utilisez Paiements sur site marchand Pro et choisissez de faire porter les frais dans le cadre du présent Contrat PayPal Pro/TV à votre compte PayPal, les conditions du présent paragraphe s'appliquent.
 - iii. Les frais mensuels sont payés en fonction des mois civils. Si vous utilisez Paiements sur site marchand Pro ou le Terminal virtuel, ces frais sont prélevés à l'avance. Si vous utilisez Paiements PayPal avancés ou Paiements PayPal Pro, les frais sont payables par arriérés.
 - iv. Pour les commissions facturées par transaction, le montant des frais est déduit du montant de la transaction au moment de celle-ci. Vous êtes responsable de l'ensemble des réclamations, des frais, des amendes et des autres dettes contractées par PayPal découlant de votre utilisation des produits.
 - v. Les frais ne sont pas remboursables.
- g. Période de promotion. Si vous avez bénéficié d'une offre promotionnelle lors de votre inscription à un Produit, vous acceptez de payer les frais mensuels dès l'expiration de la période promotionnelle offerte par PayPal.
- h. Non-utilisation du Paiement express. En cas de non-respect de l'exigence d'utilisation du Paiement express figurant au paragraphe 8, vous pouvez être assujetti à une augmentation des commissions sur les transactions d'un maximum de 1 % par rapport aux commissions en vigueur à ce moment. Ces frais peuvent être inclus à votre taux initial au moment de votre inscription au Produit ou ajoutés à tout moment

par PayPal sur préavis écrit de 30 jours vous informant de la hausse du tarif. Le cas échéant, si vous n'acceptez pas les frais, vous acceptez de résilier votre utilisation du ou des Produits.

- i. **Frais de facteurs de risque.** Si PayPal détermine que votre Compte PayPal présente ou est susceptible de présenter un nombre anormalement élevé de plaintes d'acheteurs, d'annulations, d'oppositions au paiement, de litiges, de réclamations, de frais, d'amendes, de pénalités ou d'autres risques (collectivement, les « Facteurs de risque »), vous pouvez être assujetti à une augmentation des commissions sur les transactions d'un maximum de 5 % par rapport aux commissions en vigueur à ce moment. Ces frais peuvent être ajoutés à votre taux initial au moment de votre inscription au Produit ou ajoutés à tout moment par PayPal sur préavis écrit de 30 jours vous informant de la hausse du tarif. Le cas échéant, si vous n'acceptez pas les frais, vous acceptez de résilier votre utilisation du ou des Produits.
- j. **Utilisation requise des pages hébergées par PayPal pour Paiements PayPal avancés.** Paiements PayPal avancés nécessite l'utilisation exclusive des modèles hébergés par PayPal pour la création de vos pages de paiements et le traitement de ceux-ci. Si vous utilisez Paiements PayPal avancés pour le traitement de ventes ou d'autorisations sur des pages qui ne sont pas hébergées par PayPal, vous risquez de devoir payer les frais mensuels de Paiements PayPal Pro qui sont plus élevés que les frais mensuels de Paiements PayPal avancés, sans toutefois bénéficier d'un accès complet à l'ensemble des fonctionnalités de Paiements PayPal Pro. PayPal peut vous imposer cette augmentation de tarif à son entière discrétion et à tout moment, moyennant un préavis écrit de 30 jours. Dans ce cas, si vous n'acceptez pas les frais, vous êtes en droit de résilier votre utilisation des Services PayPal.
- k. **Exigences de traitement.** Vous acceptez de soumettre uniquement des transactions dignes de foi, acceptables et libres de tout privilège, toute réclamation et toute charge autre que les taxes de vente ordinaires, telles qu'elles sont mentionnées dans le présent Contrat PayPal Pro/TV et dans les règlements des sociétés émettrices de cartes, ou qui décrivent précisément le produit ou les services vendus ou les dons de bienfaisance effectués. Vous acceptez également de garantir la qualité des données et de vous assurer que les données sont traitées de manière exacte et exhaustive dans les délais impartis, et qu'elles répondent aux exigences techniques des sociétés émettrices de cartes. Vous acceptez de ne pas traiter de transactions ni recevoir de paiements au nom de toute autre partie, et de ne pas rediriger des paiements vers toute autre partie. Vous acceptez de ne pas facturer ni percevoir des montants d'argent auprès d'un titulaire de carte pour tout achat ou paiement sur la carte, sauf si vous y êtes autorisé en vertu du règlement de la société émettrice de carte.

3. Sécurité des données.

- a. **Généralités.** La sécurité des données sur votre site ou autrement en votre possession est de votre entière responsabilité. Vous consentez à respecter les différentes lois et réglementations concernant la collecte, la sécurité et la diffusion de toutes les informations personnelles et financières, telles que les informations relatives aux cartes de paiement et aux transactions (les « **données** ») sur votre site. Vous devez signaler toute violation des données ou tout incident à PayPal ou aux sociétés émettrices de cartes immédiatement après la découverte de l'incident.
- b. **Conformité PCI.** Vous acceptez de respecter en toutes circonstances les normes de sécurité des données de l'industrie des cartes de paiement (PCI DSS), les normes de sécurité des données des applications de paiement (PA DSS) et les exigences des sociétés émettrices de cartes en matière de sécurité des données, selon le cas. Vous acceptez de nous transmettre dans les meilleurs délais les documents attestant votre conformité aux normes PCI DSS et PA DSS, ainsi qu'à toutes les exigences en matière de sécurité des données, si nous en faisons la demande. Vous acceptez également de faire appel uniquement à des fournisseurs de services conformes PCI pour le stockage ou la transmission de Données de Cartes telles que le numéro de compte du titulaire de la carte, la date d'expiration et le cryptogramme visuel. Vous ne devez en aucune circonstance stocker les données des cryptogrammes visuels. Les Données de carte de vos clients sont manipulées par PayPal si : (a) vous utilisez Paiements PayPal avancés ou (b) vous utilisez Paiements PayPal Pro et choisissez d'activer la fonction de « redirection transparente » et de voir à son intégration conformément aux instructions de PayPal. PayPal respecte les normes PCI DSS. PayPal accepte de

respecter les normes PCI DSS, lesquelles peuvent être modifiées de temps à autre, pour toutes les données des titulaires de carte reçues dans le cadre de ce contrat. PayPal est responsable de la sécurité des données des titulaires de carte qu'elle possède, stocke, traite ou transmet au nom du marchand et dans la mesure où ces données peuvent avoir une incidence sur la sécurité de l'environnement des données relatives aux titulaires de carte du marchand.

- c. **Utilisation des données**. Sauf consentement exprès de la part du client, vous n'êtes pas autorisé à conserver, suivre, surveiller, stocker ni utiliser les Données de quelque autre façon que ce soit ni à d'autres fins que le traitement de la transaction en question. En outre, sauf consentement écrit exprès de PayPal et de chaque banque acquérante ou société émettrice de carte, le cas échéant, vous acceptez de ne pas utiliser ni divulguer les données des cartes à d'autres fins que le traitement du paiement de vos biens et services. Les Données de carte doivent être entièrement retirées de vos systèmes et de tout autre emplacement de stockage des Données de carte dans les 24 heures suivant la réception d'une décision d'autorisation à moins que vous ayez reçu le consentement exprès de votre client pour conserver les Données de carte aux fins exclusives du traitement de paiements récurrents. Dans la mesure où les Données de carte sont conservées dans vos systèmes et dans d'autres emplacements de stockage, elles ne peuvent l'être que dans le seul but de permettre le traitement de vos transactions. Toutes les Données et les autres informations qui vous sont fournies par PayPal en lien avec les Services PayPal, de même que toutes les Données de carte, demeurent la propriété de PayPal, de sa Banque acquérante ou des Sociétés émettrices de cartes, selon le cas.
- d. **Sécurité des mots de passe**. Vous consentez à limiter l'accès à vos données de connexion et leur utilisation par vos employés et représentants aux tâches le nécessitant ; vous garantissez également que chacun de ces employés ou représentants respecte toutes les dispositions du présent Contrat Pro/TV. Vous acceptez de ne pas donner, transférer, attribuer, vendre, revendre ni autrement céder l'information et les documents qui vous ont été fournis aux fins d'utilisation des services PayPal. Vous êtes entièrement responsable de conserver des mesures de sécurité et de contrôle adéquates pour toutes les données de connexion et autres codes qui sont émis par PayPal, chaque Banque acquérante ou les Sociétés émettrices de Cartes.
- e. **Audit**. Si PayPal constate un risque de violation de la sécurité ou d'atteinte aux Données, PayPal peut exiger qu'un vérificateur externe, approuvé par PayPal, effectue un audit de sécurité de vos systèmes et installations et remette un rapport à PayPal, aux Banques acquérantes et aux Sociétés émettrices de Cartes. Si vous ne prenez pas les mesures nécessaires pour entamer un audit dans un délai de 10 jours ouvrables après la demande de PayPal, PayPal peut en réaliser ou faire réaliser un à vos frais. En outre, les sociétés émettrices de cartes peuvent procéder à une vérification à tout moment, dans le but de valider la conformité avec le règlement de la société émettrice de carte.

4. Autres conditions pour l'acceptation des cartes American Express.

Si vous acceptez les cartes American Express en vertu du présent Contrat PayPal Pro/TV, les conditions supplémentaires suivantes s'appliquent à vous :

- a. Vous acceptez les cartes American Express et les cartes de l'Agence d'évaluation du crédit du Japon (JCB) conformément au Guide du programme American Express des marchands, y compris les **exigences en matière de sécurité des données**, lequel peut être modifié de temps à autre. American Express peut utiliser les renseignements obtenus dans votre demande d'adhésion au moment de la configuration à l'écran ou surveiller votre activité à des fins de marketing et d'administration de la carte.
- b. Vous autorisez PayPal à soumettre des transactions et à recevoir des règlements d'American Express et à divulguer à American Express les informations relatives à la transaction et au marchand pour permettre à American Express d'assumer ses responsabilités en vertu du programme d'acceptation des cartes American Express, de promouvoir le réseau American Express, de produire des analyses et des rapports, ou pour tout autre motif commercial autorisé par la loi, notamment dans les communications importantes liées à la transaction, à l'information ou à la relation.
- c. Vous pouvez convertir le présent Contrat PayPal Pro/TV en une entente directe d'acceptation de cartes avec American Express si vous atteignez certains volumes de ventes mensuelles donnant lieu à des transactions American Express uniquement. Après conversion, (i) vous serez lié par l'entente d'acceptation de cartes avec American Express alors en vigueur ; et (ii) American Express fixera vos tarifs et autres frais pour l'acceptation de la carte American Express. En outre, vous acceptez également les **Conditions d'utilisation**

des services de la passerelle Payflow, lesquelles sont intégrées aux présentes par renvoi et s'appliquent à vos transactions American Express uniquement. Outre les Conditions d'utilisation des services de la passerelle Payflow, vos transactions par American Express sont assujetties aux conditions de votre entente avec American Express. En cas d'incompatibilité entre les Conditions d'utilisation des services de la passerelle Payflow et celles de votre entente avec American Express, les conditions de votre entente avec American Express prévaudront, mais uniquement en ce qui concerne vos transactions par American Express et seulement dans la mesure de ladite incompatibilité.

- d. American Express sera le tiers bénéficiaire de ce Contrat PayPal Pro/TV à des fins d'acceptation de la carte American Express. En tant que tiers bénéficiaire, American Express a le droit d'exiger directement de vous le respect des conditions du présent Contrat PayPal Pro/TV relativement à l'acceptation de la carte American Express. Vous reconnaissiez et convenez qu'American Express n'a aucune responsabilité à l'égard des obligations de PayPal envers vous en vertu du présent Contrat PayPal Pro/TV.
- e. En cas de résiliation de notre entente avec American Express, nous pouvons transférer à American Express les dispositions du présent Contrat PayPal Pro/TV relatives à American Express.

5. Conversion dynamique de devises.

Vous n'êtes pas autorisé à effectuer la conversion dynamique de devise. Cela signifie que vous ne pouvez pas mettre en vente un objet dans une devise et accepter le paiement dans une autre devise. Si vous acceptez des paiements dans plusieurs devises, vous devez annoncer séparément le prix de chaque produit ou service dans chacune des devises.

6. Égalité des marques.

En utilisant les Produits, PayPal vous autorise à accepter directement les Cartes. En ce qui concerne les Cartes acceptées, vous acceptez les dispositions suivantes :

- a. Si vous acceptez les paiements par carte sur votre site, vous devez afficher chacun des logos de carte dans une taille et une disposition identiques, sans indiquer de préférence pour une carte par rapport à une autre, ni désavantager une carte par rapport à une autre, notamment en ce qui concerne votre politique de remboursement des achats. Vous devez divulguer votre politique de remboursement au moment de l'achat et en conformité avec la loi applicable.
- b. Vous acceptez de respecter les normes d'utilisation du logo décrites [ici](#).
- c. Vous autorisez PayPal à fournir des informations sur votre activité et vos transactions par Carte à des tiers aux fins d'assistance pour l'acceptation et le règlement de vos transactions par Carte et en relation avec les objets, notamment pour une opposition au paiement, un remboursement, un litige, un ajustement ou une autre demande d'information.

7. Absence de Carte.

Vous reconnaissiez que PayPal traite les transactions en tant que paiements à distance (sans carte de paiement au moment de la vente) au moyen des Produits. Si vous acceptez qu'une Carte vous soit présentée physiquement au point de vente, vous reconnaissiez que l'étendue de votre protection en cas d'opposition de paiement sera limitée à la protection appliquée aux paiements à distance.

8. Utilisation de Paiement express.

Si vous utilisez Paiements PayPal avancés, Paiements PayPal Pro ou Paiements sur site marchand Pro, vous devez utiliser le Paiement express comme suit :

- a. Vous devez ajouter un bouton Paiement express PayPal soit : (i) sur une page précédant la demande d'adresses de livraison et de facturation et d'autres informations financières aux utilisateurs ou (ii) sur la page où vous demandez de telles informations si votre processus de paiement s'effectue sur une page unique.
- b. Vous devez offrir PayPal comme option de paiement en plus de celles que vous offrez. Le logo d'acceptation de PayPal doit bénéficier d'une visibilité identique à celle des logos des autres options de paiement. Vous n'exprimerez aucun jugement négatif à l'encontre de PayPal, ni ne découragerez quiconque de l'utiliser en montrant votre préférence pour tout autre option de paiement.
- c. Vous devez offrir à vos clients la possibilité de refuser l'enregistrement de leurs renseignements personnels, notamment leur adresse de courrier électronique, de livraison et de facturation, de même que leurs informations financières.

9. Contrôle des risques.

Si vous utilisez les Produits, vous pouvez avoir le droit d'utiliser notre Contrôle des risques afin de modifier les options de contrôle dans le but d'accepter des transactions présentant des facteurs de risque plus élevés. PayPal détermine l'admissibilité à l'utilisation du Contrôle des risques à son entière discréction. Les conditions suivantes régissent votre utilisation du Contrôle des risques :

- a. Responsabilité. Si vous réglez vos options de Contrôle des risques, vous êtes responsable de tous les risques supplémentaires en plus de votre responsabilité existante envers les transactions frauduleuses. Il est de votre responsabilité de définir le niveau de contrôle des risques selon que vous souhaitez ou non accepter ces transactions. Vous pouvez régler ce service à partir de la page Aperçu du contrôle des risques du site Web de PayPal. Si vous voulez empêcher l'accès au service de contrôle des risques, communiquez avec votre chargé de compte.
- b. Acceptation étendue. Vous pouvez régler vos options de Contrôle des risques afin d'accepter certains paiements, notamment :
 - a. Les Paiements directs et les paiements par le Terminal virtuel lorsque le Service de vérification d'adresse n'a pas pu vérifier l'adresse du titulaire de la Carte. Cette situation est également appelée « Aucune correspondance avec le système de vérification d'adresse ».
 - b. Les Paiements directs ou les paiements par le Terminal virtuel n'incluant aucun cryptogramme visuel. Cette situation est également appelée « Absence de cryptogramme visuel ».
 - c. Les Paiements PayPal qui n'utilisent pas les modèles de gestion des risques de PayPal.
- c. Rejet étendu. Vous pouvez régler vos options de Contrôle des risques afin de rejeter des paiements, notamment :
 - a. Les Paiements directs ou les paiements à l'aide du Terminal virtuel pour lesquels l'adresse saisie par le titulaire de la Carte ne correspond que partiellement aux informations fournies par la banque émettrice.
 - b. Les Paiements directs ou les paiements à l'aide du Terminal virtuel pour lesquels le Service de vérification d'adresse est incompatible ou n'est pas disponible au moment du traitement du paiement.
- d. Vérification des transactions. Vous pouvez régler vos options de Contrôle des risques afin d'examiner et d'accepter manuellement des paiements. La vérification d'un paiement empêche le transfert des fonds vers votre compte jusqu'à ce que la vérification de ce paiement soit terminée. Si vous n'acceptez pas un paiement dans un délai de 30 jours, il est annulé. Notez que la vérification ne s'applique pas à tous les types de paiement.

- e. Rejet de transactions. Vous ne rejetterez pas une transaction sauf si, en fonction des différentes combinaisons d'information d'authentification, vous pouvez déterminer raisonnablement que l'individu affirmant être associé à la transaction n'est peut-être pas le client qu'il prétend être.

10. Filtres de protection contre la fraude.

Les filtres de protection contre la fraude vous permettent d'accepter ou de refuser des transactions potentiellement à risque. Si vous souhaitez restreindre l'accès aux filtres de protection contre la fraude, veuillez contacter votre chargé de compte. Notez que toutes les transactions seront examinées si rien ne garantit que les filtres de protection contre la fraude empêcheront les pertes.

- a. Responsabilité. Si vous réglez vos filtres de protection contre la fraude, vous êtes responsable de tous les risques supplémentaires en plus de votre responsabilité existante envers les transactions frauduleuses. Il est de votre responsabilité de régler les filtres de protection contre la fraude pour établir si vous souhaitez accepter ou refuser les transactions de ce type.
- b. Ajustements. Vous pouvez régler vos filtres de protection contre la fraude afin d'accepter, de signaler, de vérifier ou de refuser certains paiements, notamment :
 - a. Les Paiements directs et les paiements par le Terminal virtuel lorsque le Système de vérification d'adresse n'a pas pu vérifier l'adresse du titulaire de la carte. (indiqués par la mention " Aucune correspondance avec le système de vérification d'adresse ").
 - b. Les Paiements directs ou les paiements par le Terminal virtuel n'incluant aucun cryptogramme visuel. (indiqués par la mention "Cryptogramme non soumis").
 - c. Les Paiements directs et les paiements par le Terminal virtuel qui n'utilisent pas les modèles PayPal de gestion des risques.
 - d. Les Paiements directs et les paiements par le Terminal virtuel pour lesquels l'adresse saisie par le titulaire de la carte ne correspond que partiellement aux données stockées par la banque émettrice.
 - e. Les Paiements directs et les paiements par le Terminal virtuel lorsque le Service de vérification d'adresse n'est pas pris en charge ou est indisponible au moment du traitement du paiement.
- c. Vérification des transactions. La vérification d'un paiement empêche le transfert des fonds vers votre compte jusqu'à ce que vous décidiez d'accepter ce paiement. Si vous n'acceptez pas un paiement dans un délai de 30 jours, il est annulé.
- d. Rejet de transactions. Vous ne pouvez pas rejeter une transaction à moins que, selon diverses combinaisons de données d'authentification, vous établissiez de façon raisonnable que la personne demandant la transaction n'est pas le client qu'elle prétend être.

11. Services de protection contre la fraude.

Si vous utilisez Paiements PayPal avancés ou Paiements PayPal Pro, vous êtes autorisé à utiliser nos Services de protection contre la fraude. Si vous utilisez nos Services de protection contre la fraude, vous êtes responsable du réglage des préférences de ces services. Vous êtes responsable de la configuration des préférences des services de protection contre la fraude visant à définir quelles transactions sont acceptées ou rejetées en fonction des informations d'authentification fournies par PayPal.

12. Consentement à la Facturation récurrente/aux Paiements récurrents.

Si vous utilisez les fonctionnalités Paiements récurrents ou Paiements automatiques, vous acceptez qu'il vous incombe de vous conformer au règlement de la société émettrice de cartes, notamment en obtenant le consentement des clients pour une facturation récurrente.

13. Absence de garantie.

LES PRODUITS ET SERVICES PAYPAL, AINSI QUE LA DOCUMENTATION CONNEXE, VOUS SONT FOURNIS EN L'ÉTAT SANS AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, NOTAMMENT SANS GARANTIE DE TITRE, DE NON-CONTREFAÇON, DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN BUT QUELCONQUE. PAYPAL NE GARANTIT PAS LA CONTINUITÉ NI L'ABSENCE D'ERREUR DES SERVICES PAYPAL. PayPal ne garantit pas d'une façon ou d'une autre ni n'affirme que les Services PayPal ou toute autre fonctionnalité connexe vous permettant de détecter ou de limiter les transactions frauduleuses soit à même de découvrir ou d'empêcher toutes les transactions non valides ou frauduleuses. PayPal n'est responsable d'aucune transaction non valide ou frauduleuse pouvant être traitée.

14. Réserves et autres mesures de protection.

Si, à notre entière discréction, nous pensons que vous-même, votre compte PayPal, votre modèle d'entreprise ou vos transactions présentent un risque élevé, nous pouvons prendre certaines mesures liées à votre compte ou à votre utilisation des Services PayPal.

- a. Réserves. PayPal peut, à son entière discréction, placer une réserve sur les fonds détenus dans votre compte PayPal si PayPal estime qu'il s'agit d'un compte à haut risque. Si PayPal constitue une réserve sur les fonds de votre compte PayPal, ils apparaîtront comme étant "en attente" sur votre solde PayPal. Si votre compte PayPal fait l'objet d'une Réserve, PayPal vous en informera en spécifiant les modalités associées à la Réserve. Ces modalités peuvent comprendre l'exigence qu'un pourcentage des montants reçus dans votre Compte PayPal soit bloqué pendant un certain temps ou qu'un montant donné soit retenu dans une Réserve. PayPal peut modifier les modalités de la Réserve en tout temps en vous avisant à cet effet.
- b. Autres actions. Nous pouvons prendre toute autre mesure pour vous protéger des risques liés à votre compte PayPal, y compris vous demander des documents supplémentaires, comme une lettre de crédit ou une garantie personnelle. PayPal peut communiquer avec vos clients, en votre nom, si PayPal étudie une fraude potentielle.
- c. Informations . Afin de déterminer les risques associés à votre Compte PayPal, PayPal est susceptible, à tout moment, de vous demander des informations sur votre activité, vos opérations ou votre situation financière, et vous serez tenu de les lui fournir. Nous nous réservons le droit de réévaluer si vous êtes toujours autorisé à bénéficier d'un Produit si votre activité ne correspond plus, matériellement, aux informations que vous avez fournies lors de votre inscription.

15. Résiliation.

- a. Par le marchand. Vous pouvez mettre fin à votre utilisation des Services PayPal ou à l'acceptation des cartes à tout moment sans pénalité.
- b. Par PayPal. PayPal peut mettre fin à votre utilisation des Services PayPal dans les cas suivants :

- i. Vous ne respectez pas les dispositions ou n'êtes pas en mesure d'honorer vos paiements ou vos obligations au titre du présent Contrat Pro/TV ou des Contrats d'utilisation qui régissent les Services PayPal ;
 - ii. Nous décidons, à notre entière discrétion, que vous ne pouvez plus utiliser les Services PayPal parce que votre compte PayPal présente un niveau de risque trop élevé ou pour toute autre raison, ou sur demande d'une banque acquérante ou d'une société émettrice de cartes.
 - iii. Vous contrevenez aux règlements des sociétés émettrices de cartes, lesquels peuvent être modifiés de temps à autre par les sociétés émettrices de cartes.
- c. Effet de la résiliation. En cas de résiliation de votre utilisation d'un Produit, votre utilisation des Services PayPal associés à ce Produit sera immédiatement résiliée. Vous acceptez de terminer toutes les transactions par Carte en cours, de supprimer immédiatement tous les logos des Cartes et de cesser d'accepter de nouvelles transactions par l'intermédiaire du Produit. En cas de résiliation de votre utilisation d'un Produit, vous ne serez pas remboursé pour les frais mensuels restants déjà payés pour ce Produit.

16. Généralités.

- a. Juridiction et tribunal saisi pour les litiges. Sauf indication contraire entre les parties, toute réclamation ou tout litige que vous avez contre PayPal doit être résolu comme indiqué dans le paragraphe 14 des conditions d'utilisation de PayPal.
- b. Indemnisation. Vous acceptez de défendre, d'indemniser et de dégager PayPal, sa société mère, ses responsables, directeurs et employés de toute responsabilité concernant toute réclamation ou demande (y compris des frais de justice) qu'un tiers déposerait ou dont il serait l'objet et qui serait liée (i) à un manquement de votre part au Contrat PayPal Pro/TV ; (ii) à votre utilisation des produits ou des Services PayPal auxquels vous aurez eu accès par les produits ; ou (iii) à votre transaction frauduleuse ou vos incidents relatifs aux données.
- c. Aucun abandon. Notre absence d'action par rapport à un manquement de votre part ou d'autres personnes ne nous enlève pas le droit d'agir par rapport à des manquements similaires ou ultérieurs.
- d. Respect des lois. Vous acceptez de vous conformer à toutes les lois applicables, les règles ou les règlements, notamment les règlements des sociétés émettrices de cartes.
- e. Utilisation des données. PayPal se réserve le droit (i) d'utiliser les données reçues de vous dans la mesure où elles sont indispensables à la prestation des Services PayPal ; (ii) de recueillir et de traiter ces données, conformément à la loi en vigueur, pour les utiliser en interne à des fins d'archivage, d'établissement de rapports internes, d'analyse, de détection de fraudes et de soutien ; (iii) de compiler ou de diffuser ces données de façon agrégée dans la mesure où vos données d'utilisateur ou personnelles ne sont pas identifiables, notamment pour calculer des moyennes marchand par région ou par secteur industriel ; et (iv) de fournir ces données quand cela est nécessaire aux sociétés émettrices des cartes, aux banques acquérantes, aux organes législatifs ou aux tribunaux, ou encore pour défendre les droits de PayPal lors d'un litige auprès des tribunaux.
- f. Texte complet. Les Conditions d'utilisation des Paiements sur site marchand Pro et du Terminal virtuel, ainsi que les Conditions d'utilisation de PayPal et de tout autre règlement et contrat en vigueur sur la page des **Contrats d'utilisation** du site de PayPal, définissent les relations entre vous et PayPal en ce qui concerne votre utilisation des produits et des Services PayPal auxquels vous accédez par l'intermédiaire de ces produits. Si une disposition quelle qu'elle soit de ces Conditions d'utilisation de Paiements sur site marchand Pro et du terminal virtuel est considérée comme invalide ou inapplicable, elle sera rayée et les dispositions restantes resteront en vigueur. En outre, votre acceptation des transactions par Carte au moyen d'un Produit est également soumise aux Conditions d'utilisation pour une entité commerciale que vous avez signées avec chacune des Banques acquérantes.

17. Définitions.

« **Banque acquérante** » désigne chacune des institutions financières avec lesquelles PayPal établit un partenariat pour le traitement de vos paiements par Carte, y compris les Paiements directs et les paiements par le Terminal

virtuel, ainsi que les transactions Paiement express approvisionnées par Carte, et avec lesquelles vous avez conclu une entente et accepté des Conditions d'utilisation pour une entité commerciale.

« **Filtres avancés de protection contre la fraude** » désigne la fonctionnalité facultative associée à Paiements sur site marchand Pro et au Terminal virtuel qui vous permet d'utiliser des filtres et commandes supplémentaires pour vous protéger contre les tentatives de fraude et les oppositions au paiement. Cette fonctionnalité est décrite de manière détaillée sur le site de PayPal.

Le « **Guide du programme American Express des marchands** » contient les politiques et les procédures régissant votre acceptation de la carte American Express. Il est disponible en ligne sur le site d'American Express à l'adresse www.americanexpress.ca/merchantguide et est intégré par renvoi.

« **API** » désigne les interfaces de programmation des applications exclusives de PayPal utilisées pour l'interface avec les systèmes PayPal dans le cadre de l'utilisation de certains Services PayPal.

« **Sociétés émettrices de cartes** » désigne des sociétés ou des groupes d'institutions financières qui définissent des règles régissant les transactions par carte par l'intermédiaire de réseaux de cartes bancaires et de paiement comme MasterCard, Visa, American Express et Interac.

« **Règlement de la société émettrice de cartes** » désigne les règlements régissant l'acceptation des cartes. Les règlements de Visa, de MasterCard et d'American Express sont disponibles ici.

<https://usa.visa.com/dam/VCOM/download/about-visa/15-April-2015-Visa-Rules-Public.pdf>

<https://www.mastercard.us/en-us/merchants/get-support/merchant-learning-center.html>

https://icm.aexp-static.com/Internet/NGMS/US_en/Images/MerchantPolicyOptBlue.pdf

www.americanexpress.ca/merchantguide

« **Cartes** » désigne les cartes de paiement de marque Visa, MasterCard, American Express, JCB et Interac.

« **Données de cryptogramme visuel** » désigne le code composé de trois ou quatre chiffres imprimé au verso de la carte, après le numéro de la carte. Sur les cartes American Express, ce numéro se trouve au recto de la carte, au-dessus du numéro de la carte.

« **Données** » a la signification détaillée du paragraphe 3(a).

« **Paiement direct** » désigne un paiement traité par PayPal par l'intermédiaire de l'API Paiement direct et approvisionné directement par une Carte et non par l'intermédiaire d'un compte PayPal.

« **Paiement express** » désigne le Service PayPal dans le cadre duquel un mode de paiement est placé sur le site d'un marchand pour le paiement, et dont les paiements sont traités par PayPal par l'intermédiaire de l'API Paiement express et approvisionnés directement par le compte PayPal d'un utilisateur.

« **Commission fixe** » désigne la part des Commissions sur les transactions qui représente un montant fixe et non un pourcentage du montant de la transaction.

« **Services de protection contre la fraude** » désigne le service facultatif associé à Paiements PayPal avancés et à Paiements PayPal Pro qui vous permet d'utiliser des fonctionnalités supplémentaires de gestion des risques pour vous protéger contre les tentatives de fraude et les oppositions au paiement. Cette fonctionnalité est décrite de manière détaillée sur le site de PayPal.

« **Volume de ventes mensuel** » désigne le volume de paiement total que vous traitez par l'intermédiaire de tout Produit et utilisant tout mode de paiement.

« **Contrats d'utilisation PayPal** » a la signification fournie au deuxième paragraphe du présent Contrat PayPal Pro/TV.

« **Paiements PayPal avancés** » désigne la suite de Services PayPal constituée des services Paiement express et Paiements directs accompagnés des pages de paiement hébergées par PayPal. Une description plus détaillée est disponible sur le site de PayPal. Les services facultatifs supplémentaires comprennent les Services de protection contre la fraude et la Facturation récurrente, dont vous trouverez une description plus complète sur notre site.

« **Paiements sur site marchand Pro** » désigne la suite de Services PayPal constituée des services Paiement express, Paiements directs et Terminal virtuel accompagnés de l'option de personnalisation complète des pages de paiement. Une description plus détaillée est disponible sur le site de PayPal. Les services facultatifs supplémentaires comprennent les Services de protection contre la fraude et la Facturation récurrente, dont vous trouverez une description plus complète sur notre site.

« **Conditions d'utilisation de PayPal** » désigne le contrat en ligne que vous avez conclu avec PayPal lors de l'ouverture de votre compte PayPal, ainsi que les modifications qui peuvent y avoir été apportées. Les Conditions d'utilisation PayPal en vigueur actuellement peuvent être consultées par le lien Contrats d'utilisation situé au bas de la plupart des pages du site PayPal.

« **Produits** » a la signification détaillée dans le premier paragraphe du présent Contrat PayPal Pro/TV.

« **Contrat PayPal Pro/TV** » a la signification détaillée dans le premier paragraphe du présent Contrat PayPal Pro/TV.

« **Facturation récurrente** » désigne la fonctionnalité facultative associée à Paiements PayPal avancés et Paiements PayPal Pro qui vous permet, moyennant le consentement de votre client, d'établir des paiements réguliers à intervalles et fréquences définis. Cette fonctionnalité est décrite de manière détaillée sur le site de PayPal.

« **Paiements récurrents** » désigne la fonctionnalité facultative associée à Paiements sur site marchand Pro et au Terminal virtuel qui vous permet, moyennant le consentement de votre client, d'établir des paiements réguliers à intervalles et fréquences définis. Cette fonctionnalité est décrite de manière détaillée sur le site de PayPal.

« **Contrôle des risques** » désigne la fonctionnalité facultative offerte à certains utilisateurs des Produits permettant aux marchands de modifier les options de contrôle dans le but d'accepter ou de rejeter des transactions présentant des facteurs de risque plus élevés.

« **Commissions sur transactions** » désigne les frais décrits dans la section 2(b) du présent Contrat PayPal Pro/TV. Veuillez noter que si vous utilisez certains Services PayPal facultatifs, des frais supplémentaires par transaction peuvent s'appliquer, comme le précisent les paragraphes 2(d) et 2(e). Ces frais ne sont toutefois pas inclus dans la présente définition.

« **Terminal virtuel** » désigne le Service PayPal par l'intermédiaire duquel vous pouvez recevoir un paiement par carte en entrant manuellement les données de carte fournies par le client à travers le processus du Terminal virtuel.

« **Paiement Terminal virtuel** » désigne un paiement traité par PayPal par l'intermédiaire des processus du Terminal virtuel et approvisionné directement par une carte et non par l'intermédiaire d'un compte PayPal.

« **Paiements sur site marchand Pro** » désigne la suite de Services PayPal constituée des services Paiement express, des Paiements directs, du Terminal virtuel et des filtres de protection contre la fraude. Une description plus détaillée est disponible sur le site de PayPal. Les services supplémentaires facultatifs comprennent les Filtres avancés de protection contre la fraude et les Paiements récurrents, dont vous trouverez une description plus complète sur notre site.